# **GUIDE POUR ASSEMBLÉE VIRTUELLE 2020**

Dans le contexte de la crise de la COVID-19, afin de protéger la santé et bien-être de nos employés, clients, actionnaires et autres parties prenantes et en respectant les directives des représentants de la santé publique et gouvernementaux, les actionnaires ne pourront pas participer à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Uni-Sélect inc. le 14 mai 2020 à 13h30 HAE (« **Assemblée** ») en personne. Cette année nous organiserons une Assemblée virtuelle uniquement, vous donnant la possibilité d'assister à l'Assemblée en utilisant votre téléphone intelligent, tablette ou ordinateur. Vous allez pouvoir regarder la webdiffusion en direct, poser des questions et voter.

# ASSISTANCE À L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Simplement entrer le lien suivant : <u>https://web.lumiagm.com/144757179</u> dans votre fureteur web (pas une recherche Google) sur votre téléphone intelligent, tablette ou ordinateur. Vous avez besoin de la dernière version de Chrome, Safari, Edge ou Firefox. Assurez-vous que votre navigateur soit compatible, en vous connectant à l'avance. **SVP NE PAS UTILISER INTERNET EXPLORER.** 

#### L'accès sera ouvert à partir de 12h30 HAE le 14 mai 2020. L'Assemblée débutera à 13h30 HAE.

### **AVIS IMPORTANT POUR LES ACTIONNAIRES NON-INSCRITS**

Les actionnaires non-inscrits (actionnaires véritables pour lesquels les actions sont détenues au nom d'un intermédiaire tel un courtier en valeurs mobilières, une société en fiducie ou une banque) qui se sont dûment mandatés eux-mêmes à titre de fondés de pouvoir pourront également participer à l'Assemblée, poser des questions et voter en temps réel, en ligne à <u>https://web.lumiagm.com/144757179</u>.

Les actionnaires non-inscrits qui ne se sont pas dûment mandatés eux-mêmes à titre de fondés de pouvoir pourront participer à l'Assemblée à titre d'invité <u>https://web.lumiagm.com/144757179</u>.

Si vous êtes un actionnaire non-inscrit et vous désirez assister et participer à l'Assemblée, vous devez soigneusement suivre les instructions inscrites sur votre formulaire d'instructions de vote et dans la circulaire d'information de la direction datée du 1<sup>er</sup> avril 2020 portant sur l'Assemblée, afin de vous mandater et enregistrer à titre de fondé de pouvoir.

### **PARTICIPER EN LIGNE**

#### Avant l'Assemblée :

Rassemblez les renseignements nécessaires dont vous avez besoin pour accéder à l'Assemblée en ligne :

- Numéro de réunion: 144-757-179
- Mot de passe: uns2020
- Numéro de contrôle à 13 chiffres

Connectez-vous en ligne à l'adresse https://web.lumiagm.com/144757179.

 Cliquez sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrez le numéro de contrôle et le mot de passe « uns2020 » (sensible à la casse).

#### OU

• Cliquez sur « Invité », puis remplissez le formulaire en ligne.



# NAVIGATION

Une fois l'authentification réussie, l'écran d'informations i sera affiché. Vous pouvez visualiser l'information sur la société, poser des questions et regarder la diffusion Web.

Si vous souhaitez regarder la diffusion Web, appuyez sur l'icône de diffusion 💷 en bas de l'écran.

Si vous regardez sur un ordinateur, la diffusion Web apparaît automatiquement sur le côté une fois l'Assemblée commencée.



### QUESTIONS

Tout actionnaire inscrit ou fondé de pouvoir dûment mandaté est habilité à poser des questions.

Si vous souhaitez poser une question, sélectionnez l'icône de messagerie.

Les messages peuvent être soumis à tout moment pendant l'Assemblée, mais les questions ne seront répondues que pendant la période de questions jusqu'à la clôture de la session par la Présidente.



#### VOTATION

Lorsque la Présidente demandera le vote, la résolution et les choix de vote seront affichés.

Pour voter, il vous suffit de sélectionner votre choix de vote parmi les options affichées à l'écran. Un message de confirmation apparaîtra pour indiquer que votre vote a été reçu. *Pour - Vote reçu* 

Pour changer votre vote, sélectionnez simplement un autre choix. Si vous souhaitez annuler votre vote, appuyez sur "Annuler".



Tapez votre message dans la boîte de discussion en bas de l'écran de messagerie.

Une fois que vous êtes satisfait de votre message, cliquez sur le bouton d'envoi.

Les questions envoyées via la plateforme en ligne Lumi seront modérées avant d'être envoyées à la Présidente. Ceci est pour éviter toute répétition et supprimer tout langage inapproprié.





